Image not found or type unknown

Cdd primes de precarite APRES TROIS CDD DE SIX MOIS

Par **daniegill**, le **18/06/2013** à **17:38**

bjr j'ai fait trois cdd de six mois dans une association de sante de prevention et de reduction des risques et il prend fin le quatre juillet HORS SUR CES TROIS CONTRATS EST MARQUE QUE JE TOUCHERAIS UNE PRIME DE PRECARITE DE DIX POUR CENT ET CA N/A PAS ETE LE CAS JE TOUCHE TOUS LES MOIS UNE PRIME DE SUJETION DUE A LA NATURE DE MON TRAVAIL MAIS PAS DE PRIME DE PRECARITE MON EMPLOYEUR DOIT IL ME VERSER LES PRIMES DES TROIS CONTRATS D/UN COUP?...MERCI DE M/ECLAIRER

Par **moisse**, le **19/06/2013** à **15:59**

Votre employeur n'aura pas le choix.
Même si un CDI vous est proposé les deux premiers contrats sont échus et donnent droit au versement de cette prime.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés